



COMMUNIQUÉ

Récupération des piles usagées : la ville de Brossard à l'avant-garde

La Ville de Brossard est fière d'être une ville pionnière en matière de collecte des résidus domestiques dangereux (RDD). Depuis 1991, les ateliers municipaux - 3 800, boulevard Matte - offrent douze journées d'accessibilité par année aux citoyens pour leur permettre de se débarrasser gratuitement, en toute sécurité et de façon écologique de leurs vieilles piles, batteries et autres RDD. Brossard se trouve ainsi parmi les premières municipalités au Québec pour la durée d'ouverture au public de son centre de récupération de RDD.

Pour la collecte et le recyclage des piles et batteries de faibles dimensions, telles que celles contenues dans les jouets, les appareils photos et les téléphones cellulaires, des boîtes à récupération sont aussi disponibles dans le hall de l'hôtel de ville et à la bibliothèque. De plus en plus de magasins offrent également ce type de service. Rien qu'en 2007, la ville de Brossard a récupéré près d'une tonne et demie de piles et batteries usagées. Une fois traitées, les métaux lourds qu'elles contiennent sont récupérés et réutilisés dans la fabrication d'autres produits.

L'achat de batteries rechargeables demeure malgré tout le meilleur choix économique et écologique. Sachant que les plus performantes peuvent être utilisées plus d'un millier de fois durant leur vie utile, elles conviennent aux mêmes usages que les autres et sont 30 fois moins polluantes pour la même quantité d'énergie offerte. Il ne faut toutefois pas oublier de les déposer, elles-aussi, dans les boîtes de récupération une fois leur vie finie car leur contenu demeure hautement toxique.

Ligne Info-Environnement : 450 923-6371 ou info.environnement@ville.brossard.qc.ca

Inscrivez-vous à l'Enviro-lettre, pour mieux connaître les services en environnement offerts à Brossard : brossard.ca, section « À votre service » ou sous la rubrique « Environnement ».